

L'Europe investit dans des projets régionaux

Depuis juin 2008, Interreg IV a déjà participé au financement de 31 projets transfrontaliers.

INTERREG IV. Ce n'est pas le nom d'un énième remake de film à succès, mais celui d'un programme de financement franco-suisse. La tranche 2007-2013 poursuit le même objectif que les tranches précédentes: encourager et apporter un soutien financier à des projets transfrontaliers.

Lancé en 2008, Interreg IV a déjà participé au financement de 31 projets franco-suisse dont quinze dans le bassin lémanique et seize dans l'arc jurassien.

Hier, le comité de programmation s'est réuni à Genève afin d'examiner quinze nouveaux projets qui pourraient bénéficier de ce coup de pouce financier. «Nous allons par exemple exa-

miner le projet de réhabilitation de la ligne du Tonkin (*ndlr: reliant Evian à Saint-Gingolph*), qui s'inscrit dans la continuité du CEVA», précise Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat du canton de Vaud.

Entre 2007 et 2013, ce sont ainsi 158 millions de francs qui vont être investis. Sur cet argent, la contribution européenne s'élève à 83 millions de francs, auxquels s'ajoutent 53 millions des régions et départements français limitrophes de la Suisse. De son côté, la confédération helvétique apporte 10 millions et les cantons suisses 12 millions.

Quant aux types de projets, ils peuvent concerner l'aménagement du territoire, le transport, l'innovation, la formation, ou encore la culture. Parmi les quinze dossiers de l'arc lémani-

que auxquels Interreg IV a d'ores et déjà apporté son aide, on peut citer la création d'un portail Internet pour diffuser et échanger des expériences de planification d'écoquartier, une enquête photographique sur les flux pendulaires, une analyse cartographique prospective des réseaux de transports dans la région, ou encore la mise en place d'une coopération culturelle accrue entre Annecy et Genève.

«Autant de projets qui favorisent le dialogue et mettent en évidence notre destin commun», se félicitent en chœur le conseiller d'Etat genevois Laurent Moutinot, Pascal Broulis, Joseph Parrenin, vice-président du Conseil régional de Franche-Comté et François Mogenet du Conseil général de Haute-Savoie.

Marie Prieur

Le magistrat



Pascal Broulis. Conseiller d'Etat vaudois. (CHRIS BALSER)